

EASYMONNERET

— Numéro 1 de la formation 2 roues en France —

1. BULLETIN D'INSCRIPTION ROULAGE ENCADRÉ CIRCUIT PAUL RICARD 5.8KM

ETAT CIVIL

NOM:.....PRENOM

ADRESSE:.....

VILLE.....CODE POSTAL.....

TEL:.....FAX :.....MAIL :

DATE DE NAISSANCE :

MOTO UTILISEE :

NIVEAU SUR CIRCUIT: MOYEN CONFIRME PILOTE

ETES VOUS LICENCIE F.F.M. ?

(Si oui merci de nous faire parvenir la copie de votre licence)

DATE D'OBTENTION DU PERMIS : N° DU PERMIS :

COMPAGNIE D'ASSURANCE : N°D'ASSURANCE :

ROULAGE ENCADRÉ CIRCUIT PAUL RICARD

Je participe au roulage du sur le circuit **PAUL RICARD**

TARIF DU ROULAGE : € TTC

Je loue une combinaison OUI : Taille en cm Poids Kg NON

TARIF LOCATION COMBINAISON (nombre limité) CHEQUE 50€TTC + CHÈQUE DE CAUTION DE 650€

Repas au restaurant Panoramique le midi (**40 € par personne**) : OUI.....repas NON

TOTAL DU ROULAGE € TTC

Pour effectuer votre règlement de location et de repas, joindre un chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de MONNERET FORMATION. AUCUN REPAS NE SERA PRIS EN COMPTE S'IL N'A PAS ÉTÉ RÉGLÉ 7 JOURS AVANT LA DATE DU ROULAGE, soit par chèque ou en ligne dans la rubrique perfectionnement/pilotage/accompagnant.

"J'ai pris acte du fait que je pratiquerai les exercices et suivrai les conseils de pilotage à mes risques et périls, sous ma propre responsabilité, et je renonce à tout recours tant à l'encontre de l'école Monneret, qu'aux instructeurs et autres personnes rattachées à l'organisation ou à l'encadrement du stage. Je certifie par ailleurs être en possession du permis de conduire moto, être couvert par une police d'assurance en cours de validité. Je m'engage à respecter le règlement du stage qui m'a été remis."

ATTENTION: Tout stage Roulage 15 jours à l'avance ne pourra être reporté. Au-delà de ce délai, le roulage sera considéré comme du. Les roulages sont non remboursables.

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Bulletin et règlements à renvoyer à :
MONNERET FORMATION, 2760 ROUTE DES HAUTS DU CAMP, 83330 LE CASTELLET
ou par mail : circuitsud@easymonneret.com

EASYMONNERET

— Numéro 1 de la formation 2 roues en France —

2. PRESENTATION DU ROULAGE

Circuit PAUL RICARD

Tracé du BOL D'OR 5.8 km

DESCRIPTIF DE LA JOURNEE : Vous allez évoluer sur le tracé mythique et exceptionnel du Paul Ricard, avec son développement de 5,8 km et sa ligne droite de 1,8 km, où l'on peut atteindre plus de 300 km/h.

EQUIPE D'ENCADREMENT : Philippe MONNERET, Hervé MOINEAU, Christian LAVIEILLE, Jérôme MACCIO

CANDIDATURE : Ouverte à tous les titulaires du permis A ou d'une licence FFM de l'année en cours. Les motos doivent être couvertes par une assurance en RC (Responsabilité Civile) couvrant sur circuit. Pour les stagiaires, intéressés par une assurance individuelle accident, **vous pouvez souscrire directement en ligne sur le site de la FFM, un Pass-circuit éco, à joindre avec votre dossier d'inscription**

DUREE DU STAGE : 1 journée, de 7h00 à 18h00.

MACHINES UTILISEES : Moto personnelle de cylindrée égale ou supérieure à 600cc, en bon état, et dont les organes de sécurité sont en parfait état, avec le réservoir plein d'essence et une pression adaptée au circuit (pour une 1000 sportive, 2.1 à l'avant, 1.9 à l'arrière).

Le contrôleur technique pourra refuser l'accès de la piste s'il juge une moto dangereuse, sans possibilité de remboursement.

ÉQUIPEMENT DEMANDE : Casque intégral homologué, combinaison en cuir avec sliders, protection dorsale, bottes et gants de piste.

FORMALITES ADMINISTRATIVES : Fournir la photocopie de la licence FFM, d'un pass circuit ou un justificatif d'assurance moto prouvant que vous êtes couvert en cas de pratique sur circuit.

ACCOMPAGNATEUR(S) : Les accompagnateurs devront se présenter à partir de 10h30 avec le stagiaire dont ils dépendent afin de recevoir leur accréditation qui leur donnera droit à l'accès au circuit.

Le repas du midi s'effectue au Buffet Lunch au Panoramic Club avec les stagiaires et les pilotes.

Cette accréditation sera facturée 40 €.

PRESTATIONS PROPOSEES :

Location de moto : Contacter Lionel Viard 06 50 49 18 25
www.moto-racing-location.fr

Vente et montage de pneus / plaquettes : Contacter Patrice 06 65 52 69 19
Possibilités de commander slick ou toutes autres pièces.

Location équipement : Combinaison, dorsale à nous préciser sur le bulletin d'inscription ci-joint.

Baptême : Découvrez le pilotage sur piste derrière un pilote instructeur du Paul Ricard 70€

EASYMONNERET

— Numéro 1 de la formation 2 roues en France —

3. PROGRAMME DU ROULAGE

Circuit PAUL RICARD

Tracé du 5.8 km

10h30 – 11h30 - ACCUEIL CONTROLE ADMINISTRATIF au WELCOME CENTER (entrée du circuit)
Merci de nous présenter vos licences ou assurance AMA ou vos Pass Circuit à jour

10h30-12h00 - Contrôle technique des machines (contrôle sonomètre possible)

12h15-12h40 - BRIEFING OBLIGATOIRE

12h40 – 14h00 - Buffet Lunch au Panoramic Club (pour ceux qui ont réservé leur repas)

APRES MIDI :

Catégorie	Séance 1	Séance 2	Séance 3	Séance 4
<i>Moyen</i> SERIE 100	14h00/14h20	15h00/15h20	16h00/16h20	17h00/17h20
<i>Confirmé</i> SERIE 200	14h20/14h40	15h20/15h40	16h20/16h40	17h20/17h40
<i>Pilote</i> SERIE 300	14h40/15h00	15h40/16h00	16h40/17h00	17h40/18h00

18h00 – Fin du roulage - **DEBRIEFING**

Nous tenons à signaler qu'il est important d'avoir une bonne condition physique pour participer à ce roulage.

4. POUR EFFECTUER VOTRE INSCRIPTION AU ROULAGE

- Nous retourner le formulaire d'inscription, renseigné et signé, la décharge de responsabilité remplie et signée et le règlement signé, en indiquant la date sélectionnée, accompagné des règlements des prestations supplémentaires s'il y a (location combinaison / repas). Si vous venez avec votre propre moto, fournir la photocopie de la licence FFM ou un justificatif de votre attestation d'assurance responsabilité civile (License ou pass circuit ou adhésion à notre assurance AMA ou justificatif de responsabilité civile fourni par votre assurance).
- **IMPORTANT** : Nous communiquer les noms et prénoms des accompagnateurs. Toute personne non déclarée se verra refuser l'accès du circuit.
- Joindre un chèque du **montant Total du stage** (accompagnateur inclus) à l'ordre de **MONNERET FORMATION**
- *Le dossier constitué devra être adressé par courrier ou mail à :*
 - - Monneret Formation, 2760 route des Hauts du Camp, 83330 Le Castellet
ou
 - - circuitsud@easymonneret.com

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du dossier complet au plus tard 15 jours avant selon disponibilités.

RÈGLEMENT DU ROULAGE

ARTICLE 1

Les personnes inscrites au stage de pilotage et leurs accompagnants (2 maximum par stagiaire) s'engagent à respecter le règlement ci-dessous défini.

ARTICLE 2

Les personnes inscrites au roulage et leurs accompagnants s'engagent à ne pas dégrader les lieux et les équipements du Circuit **Paul RICARD**.

ARTICLE 3

Pour participer au roulage, il est obligatoire pour le participant d'être doté des équipements suivants :

- Un casque intégral homologué (moins de 5ans) ;
- Une combinaison en cuir, une pièce ou deux pièces zippées entres elles ;
- Une protection dorsale homologuée ;
- Gants et bottes en cuirs.

ARTICLE 4

Pour avoir accès au roulage, ne seront acceptées que les motos d'une cylindrée égale ou supérieure à 600 cm³, de type routière, sportive, ou roadster

Pour avoir accès à la piste, les motos devront satisfaire au contrôle technique :

- bon état général de la moto ;
- vérification des poignées ;
- vérification des freins ;
- des pneumatiques

Seules les caméras fixés et assurées par un câble métallique A LA MOTO seront acceptées sur la piste (validation au contrôle technique), caméras sur casque/poitrine formellement interdites.

ARTICLE 5

Toute sortie du Circuit sera définitive.

ARTICLE 6

Chaque participant reconnaît être détenteur d'une assurance responsabilité civile. En cas d'accident corporel ou matériel, le participant renonce à tout recours contre l'école MONNERET Formation ou toute autre personne physique ou morale. *Il sera par ailleurs proposé à chaque inscrit la possibilité de souscrire une assurance complémentaire en début de stage.*

ARTICLE 7

Le circuit Paul Ricard et l'école Monneret ne sont en aucun cas responsable de vol ou dégradation matériel d'un bien appartenant à un tiers.

ARTICLE 8

Les inscriptions seront closes le lundi précédent le stage, à 17h00.

ARTICLE 9

A l'exception de la piste, le respect du code de la route est obligatoire sur l'ensemble de l'enceinte du circuit. Vitesse limitée à 40km/h.

ARTICLE 10

La consommation d'alcool ou de tous produits stupéfiants est interdite pendant le stage moto sur le site du Circuit Paul RICARD.

ARTICLE 11

Les participants ou leurs accompagnants ont un accès libre aux zones suivantes :

- Parking visiteurs
- Paddock
- Parc fermé
- Pit Organisateur
- Bâtiment principal du circuit
- Restaurant Le Panoramic Club
- Terrasse du bâtiment principal du circuit.

L'accès aux autres zones du circuit est strictement interdit.

ARTICLE 12

En cas de perturbations météorologiques importantes, les inscriptions pourront être reportées à une date ultérieure.

Nom :

Prénom :

Date :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

RECONNAISSANCE DE RESPONSABILITE

Je, soussigné,

NOM :

PRENOM :

LIEU ET DATE DE NAISSANCE :

DEMEURANT :

CODE POSTAL : VILLE

.....

PAYS

.....

Déclare ce qui suit :

1. Participation aux activités sur le Circuit Paul Ricard

J'atteste être inscrit comme pilote pour l'évènement suivant :

DATE :

NOM DE L'EVENEMENT :

GROUPE / SESSION DE ROULAGE :

2. Participation au briefing pilote

J'atteste avoir participé au briefing pilote organisé au préalable à ma session de roulage sur le Circuit Paul Ricard et déclare disposer d'une note d'information reprenant les informations de ce briefing.

3. Connaissance du Règlement Piste

J'atteste avoir pris connaissance du Règlement Piste. Par ailleurs j'accepte de me soumettre à l'autorité du Directeur des pistes et de ses commissaires, ainsi qu'au Médecin Chef ou son remplaçant, et m'engage à respecter les consignes qu'ils seront amenés à me transmettre lors de ma session.

4. Respect des règles techniques de sécurité et assurance

J'atteste que mon véhicule ainsi que mes équipements de sécurité, que je m'engage à porter, sont conformes aux règlements techniques de sécurité en vigueur. J'atteste également que mon véhicule répond aux obligations de l'article L 211-1 du Code des assurances.

5. Reconnaissance de responsabilité

Je décharge, en tant que conducteur, la société Excelis, les organisateurs, ainsi que leurs assureurs de toute responsabilité en cas d'accident, de vol, de dommage matériel ou corporel que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant. Je reconnais que les sports mécaniques présentent des risques que j'accepte en toute connaissance de cause. En cas de dégradations provoquées aux infrastructures du circuit, ou aux biens des autres participants, j'en assumerai les frais financiers correspondants.

Fait à Le Castellet

Le

Nom Prénom :

Signature (précédée de la mention « *lu et approuvé* »)

DECLARATION DE L'ELEVE MOTARD A UNE FORMATION POST-PERMIS

RECONNAISSANCE D'INFORMATION

Je, soussigné(e) Mr - Mme - Melle.....
Né(e) le.....

Certifie avoir reçu de l'Ecole MONNERET toute information nécessaire à mon appréciation des conditions de formation et d'assurance.

Aussi, j'accepte cette formation, et notamment de manœuvrer et de piloter la moto seul(e) sans moniteur derrière moi, avec les risques et périls inhérents à ce type d'engin.

J'ai pris connaissance de la possibilité de souscrire un contrat d'assurance « Assurance complémentaire AMA » dans le but d'obtenir des indemnités en cas d'accident corporel, pour la somme de : **28 € TTC**.

Que je souscris

Que je refuse (*)

(*) J'affirme être parfaitement assuré par ailleurs sans faire la confusion avec une assurance de responsabilité civile ou mutuelle.

En tout état de cause, cette présente déclaration ne m'interdit pas d'exercer un recours envers tout tiers responsable d'un préjudice dont je serais la victime.

Fait à

la signature obligatoire



**BULLETIN D'ADHESION AU CONTRAT INDIVIDUEL ACCIDENTS N°6761629204
(stage de perfectionnement sur piste)**

Souscrit par la Société MONNERET FORMATION – 26 avenue de la Grande Armée – 75017 PARIS
au profit de ses élèves, par l'intermédiaire du cabinet AMA Assurances (Courtier d'Assurances n°
ORIAS 07001556) – 13 boulevard Miredames - 81100 Castres auprès d'AXA France IARD – 313
Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex

Je soussigné demande à bénéficier des garanties du contrat référencé ci-dessus et déclare être en
parfaite santé et ne pas être atteint d'une infirmité permanente.

ADHERENT : NOM : Prénom :

Adresse : CP : _____ Ville :

Adresse mail : Tél :

ASSURE :

NOM : Prénom : Né(e) le : __ / __ / _____

JOURNEE DU :

BENEFICIAIRE DU CAPITAL DECES :

NOM : Prénom : Né(e) le : __ / __ / _____

Adresse : CP : _____ Ville :

INDEMNITES GARANTIES :

Décès	8.000 euros
Incapacité Permanente totale ou partielle (franchise relative 15%)	40.000 euros au maximum
Incapacité temporaire totale de travail suite à accident (payable à partir du 4 ^{ème} jour, pendant 90 jours au maximum)	30 euros
Frais de traitement	800 euros au maximum

COTISATION : 25 + 3 FC = 28 euros TTC.

La cotisation doit être réglée par chèque à l'ordre d'AMA ASSURANCES *et adressée au 13
Boulevard Miredames – 81100 Castres*

DUREE DE LA GARANTIE :

La garantie s'exerce pendant toute la durée du stage de perfectionnement. Elle prend effet à la date
indiquée sur le bulletin d'adhésion (sous réserve du paiement de la cotisation) et cesse à la fin du
stage.

Cabinet AMALRIC

13, boulevard Miredames
BP 10203 - 81104 CASTRES
Fax 05 63 72 38 06

106, rue Lamarck
75018 PARIS
Fax 01 49 27 06 64

Autorité de Contrôle Prudential - 61, rue Talbot - 75436 PARIS CEDEX 09

Ouvert du lundi au vendredi

E-mail : info@ama.fr - Internet : www.ama.fr

N° Indigo 0820 810 750

0,12€ TTC/MIN



Page 1/2

S.A.S. au capital de 37.000 €
SIREN 479 414 716 - RCS CASTRES
TVA FR 37 479 414 716
N° de Gestion 2004 B 357
N° ORIAS 07 001 556
www.orias.fr



**BULLETIN D'ADHESION AU CONTRAT INDIVIDUEL ACCIDENTS N°6761629204
(stage de perfectionnement sur piste)**

Je déclare :

Certifier exacts les renseignements indiqués sur la demande d'adhésion comme sur le certificat médical et être informé des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues à l'article L.113-8 du Code des Assurances.

Accepter toutes les clauses et conditions du contrat en référence dont il reconnaît avoir pris connaissance.

"Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'Article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée :

- . Du caractère obligatoire des réponses aux questions posées pour l'établissement des Conditions Particulières ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux Articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances.
- . Que les destinataires des données personnelles me concernant pourront être d'une part, et en vertu d'une autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés, les collaborateurs de l'assureur, responsable du traitement, tant en France qu'au Maroc, dont la finalité est la souscription, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance et d'autre part, ses intermédiaires, réassureurs, organismes professionnels habilités ainsi que les sous-traitants missionnés. . Que mes données peuvent être utilisées dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de lui ou auprès des autres sociétés du groupe auquel il appartient.
- . Que je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès d'AXA Service Information Clients 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex pour toute information me concernant.
- . Que les données recueillies par l'assureur lors de la souscription et des actes de gestion peuvent être utilisées par le Groupe AXA à des fins de prospection commerciale. Je peux m'y opposer en écrivant à l'adresse indiquée ci-dessus."

Signature du bénéficiaire ou de son représentant

Fait A LE

Page 2/2

Cabinet AMALRIC

13, boulevard Miredames
BP 10203 - 81104 CASTRES
Fax 05 63 72 38 06

106, rue Lamarck
75018 PARIS
Fax 01 49 27 06 64

Automé de Contrôle Prudentiel - 61, rue Talboul - 75436 PARIS CEDEX 09

Ouvert du lundi au vendredi

E-mail : info@ama.fr - Internet : www.ama.fr

N° Indigo 0820 810 750

0126 TTC/MN



S.A.S. au capital de 37.000 €
SIREN 479 414 716 - RCS CASTRES
TVA FR 37 479 414 716
N° de Gestion 2004 B 357
N° ORIAS 07 001 556
www.orias.fr